

## **Deuxième conseil des marais atlantiques A Machecoul, le lundi 25 novembre 2002**

### **Déroulement de la journée**

9h30 : Accueil – café de bienvenue

10h : Ouverture par Alain DE LA GARANDERIE, Maire de Machecoul  
**Bilan des activités du Forum** par Jean-Claude BEAULIEU

*10h30 : **Tables rondes autour de trois problèmes rencontrés dans les marais de la façade atlantique** (40 minutes par table ronde avec trois témoignages puis échanges avec les participants)*

Présidence : Jean-Claude BEAULIEU, député de Charente-Maritime, Vice-Président du Conseil Régional de Poitou-Charentes

Co-présidence : Monsieur le Préfet représenté par Marie-Christine BRUN, Diren Pays de la Loire

- **Engager Natura 2000 en marais**

*Introduction par Laure CALLENS*

*Table ronde présidée par François LERAT*

- Nouvelles modalités contractuelles pour Natura 2000 ; importance pour les marais littoraux - François LERAT, Directeur de la DIREN de Haute Normandie
- Mise en œuvre du Docob au sein du marais Vernier : trois ans de contractualisation – Thierry LECOMTE, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine et Christian PELFRENE, ancien maire, président de l'association de défense de Natura 2000
- Coordination nécessaire entre les différentes procédures dans lesquelles sont les marais littoraux – Alain DE LA GARANDERIE, maire de Machacoul

- **Gérer la jussie en marais**

*Introduction par Loïc ANRAS*

*Table ronde présidée par Michel LACOUTURE directeur de l'UNIMA*

- Avancées techniques pour lutter contre ce fléau - Michel LACOUTURE
- Implication des territoires et lien avec les SAGE - Claude NAUD, président de la CLE du SAGE Grand Lieu, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Coordination régionale et outils communs - Roland MATRAT, DIREN Pays de la Loire

- **Valoriser l'agriculture de marais**

*Introduction par Gilbert MIOSSEC*

*Table ronde présidée par Jacques MAROTEIX, président de la Chambre d'agriculture de Charente Maritime*

- Avancées des CTE dans les départements atlantiques – Thierry GROULT, DDAF de la Vendée
- L'élevage en marais entre production et préservation – Bernard MORILLEAU, secrétaire général de la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique, président de E.D.Elevage

## 12h30 : Partenariats avec d'autres marais européens dans le cadre d'INTERREG IIIB

*Table ronde animée par Laure Callens*

- L'outil SIG comme outil stratégique pour gérer la qualité des marais ; projet porté par le Forum des marais atlantique
- Coopération autour de l'installation de paludiers ; projet porté par l'AC3A, présenté par François LECALLO, paludier, membre de la coopérative de sel de Guérande
- Coordination des suivi de l'anguille – projet INDICANG porté par IFREMER et le Conseil Général de la Gironde ; Aurore BAISEZ

## 13h00 : Repas avec produits des marais

## 15h00 : Structuration stratégique du Conseil des Marais et organisation des travaux de l'année 2003

Cadrage (30 min) de la proposition - Henry OLLAGNON, professeur consultant « gestion du vivant et stratégies patrimoniales »

### **Constitution en collèges et famille d'acteurs :**

Il est proposé aux participants de se répartir en six groupes de 10 à 20 personnes en fonction de leurs champs de responsabilité.

- Elus : conseillers municipaux, maires, conseillers généraux et régionaux, député, sénateurs, présidents d'EPCI ou de syndicat mixte
- Personnes qualifiées des collectivités locales et de leurs structures associées (syndicats mixtes, association d'élus)
- Propriétaires et syndicats de marais
- Agriculteurs et acteurs de la vie économique
- Promoteurs de nature (associations de protection de la nature, fédérations) et scientifiques (savants, ingénieurs, spécialistes des sciences du vivant)
- Personnes qualifiées des services de l'Etat (administrations déconcentrées et établissements publics)

**Echange (1h30) par groupe d'acteurs** avec un animateur, un secrétaire et un rapporteur pour traduire au Conseil les propositions du groupe. Chaque groupe visera :

- à préciser les premiers éléments de dessein commun, les exigences en terme de qualité, les modes d'engagement, les critères d'évaluation de la réussite ;
- à envisager une présence pérenne au Conseil des Marais.

17 h : Mise en commun et choix de l'assemblée de deux, trois questions prises en charge durant l'année 2003.

18 h Clôture